

Le Directeur Régional de la Sûreté de la wilaya de Nouakchott Nord

Objet: Rapport d'expertise N°258

Réf : Appel téléphonique du commissaire de Teyaret 2, du 15-01-2024.

Ampliation: DGSN à titre de compte rendu.

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le rapport d'expertise, établi par le Laboratoire de Police Technique et Scientifique, relatif à l'intervention de la PTS, à la suite de l'appel téléphonique du commissaire de Teyaret 2, en date du 15-01-2024, consécutivement à une agression sexuelle sur la personne de Khadjetou Cheikh Sidi Ahmed.

L'échantillon prélevé de la tache rougeâtre retrouvé sur le matelas, fait ressortir une seule empreinte génétique appartenant à une personne inconnue.

L'échantillon prélevé du vagin de la victime, fait ressortir une empreinte génétique appartenant à la victime elle-même et un chromosome Y (appartenant à un homme) inexploitable.

La trace prélevée sur la culotte de la victime fait ressortir une empreinte génétique qui est la sienne.

COMMISSAIRE CONTROLEUR MOHAMED DENNA ESSEISSAH

ub J610